



POINT FORT

Votations: on fait quoi maintenant?

Le rejet des initiatives anti-pesticides n'a pas réglé la question de l'usage futur des produits phytosanitaires dans l'agriculture. Éclairage. **P.3**

© OLIVIER ÉVARD



DE SAISON

La fève a un bon petit goût d'ailleurs

Originaire du bassin méditerranéen, cette légumineuse délicate est rare dans nos campagnes. Sur les hauts d'Aubonne (VD), le maraîcher Raphaël Gétaz la cultive depuis trois ans. **P. 5**

NATURE
NOTRE GRANDE INFOGRAPHIE SUR LA PRATIQUE DE LA RANDONNÉE EN SUISSE.
P. 11

BOURSE

156
PETITES ANNONCES
P. 19

Terre & Nature

L'HEBDO ROMAND DE LA VIE AU VERT



Les bisses, un modèle d'avenir

Ces ingénieux canaux d'irrigation ont contribué au développement de l'agriculture valaisanne. Une exposition met en lumière le fonctionnement méconnu des consortages qui continuent de jouer un rôle dans leur exploitation et leur entretien. **P. 4**

JAA CH-2501 BIEL/BIENNE

LAPOSTE

© MÉDIATHÈQUE VALAIS

APPRECIÉ DEPUIS 900 ANS.
PROTÉGÉ DEPUIS 20 ANS PAR L'AOP.
GRUYERE.COM/AOP

GRAND CONCOURS 20 PRIX À GAGNER!
SUR GRUYERE.COM

20 Protégé par l'AOP depuis 20 ans. Seit 20 Jahren AOP-geschützt. Tutelato dall'AOP da 20 anni.
LE GRUYÈRE SWITZERLAND





Faire partie d'un consortage n'est pas une sinécure: au printemps, les usagers des bisses doivent les réparer pour permettre l'acheminement de l'eau jusqu'aux champs. Le photographe vaudois Charles Paris a immortalisé leur dur labeur, comme ici à Savièse entre 1930 et 1935.



TERRE L'histoire des canaux d'irrigation valaisans va de pair avec celle des consortages. Le Musée des bisses met en lumière ces coopératives citoyennes veillant à leur bon fonctionnement, créées parfois il y a plus de 600 ans.

Ancestrale, la gestion collective des bisses reste un exemple pour l'avenir

Le terme conserve son mystère, même après des siècles. En Valais, le consortage fait partie du patrimoine cantonal depuis plus de six siècles, mais peu connaissent vraiment son fonctionnement. Pour y remédier, le Musée valaisan des bisses, à Botyre, a décidé de le placer au cœur de sa nouvelle exposition, estimant que cette gestion collective des ressources naturelles n'a rien de désuet. Elle pourrait même servir de modèle pour le futur en raison du changement climatique, la pluie risquant de devenir rare sur les coteaux ensoleillés du canton.

«Les premiers consortages sont apparus au XIV^e siècle, lorsqu'il a fallu créer des systèmes d'irrigation pour favoriser l'élevage, plus gourmand en eau que la production de céréales qui avait cours jusque-là, rappelle le directeur du musée, Gaëtan Morard. Plusieurs de ces alliances, comparables aux corporations paysannes médiévales, ont été les prémices de la formation des communes.» Ces coopératives n'ont jamais cessé d'exister, certaines se créant

encore dans les années 1980 comme celle gérant le bisse de Lens.

En s'unissant autour d'un but commun, les Valaisans ont trouvé un moyen bon marché et astucieux de prendre soin des milliers de kilomètres de bisses du canton. Ils ont aussi été pionniers dans le développement durable, alliant l'économie à l'écologie, tout en renforçant les liens sociaux.

Une implication totale

Au total, le canton compte aujourd'hui 1500 consortages. Pas moins de 190 bisses sur les 300 recensés sont encore gérés collectivement. Ils servent à irriguer les trois quarts des cultures du Valais, amenant l'eau des glaciers jusqu'aux champs et vignes de la plaine par d'ingénieux réseaux de canalisations. Chaque propriétaire terrien dispose de droits d'eau en fonction de la surface qu'il cultive et du débit du bisse qui l'alimente. Chacun y a accès à son tour et doit attendre que ses collègues soient servis avant de pouvoir arroser ses champs à nouveau. En retour, tous

s'engagent à remettre en état le bisse avant sa mise en eau et à contribuer à son bon fonctionnement.

Le terme de consortage ne s'applique d'ailleurs pas uniquement à la préservation de l'eau. Des milliers de citoyens prennent aussi soin d'alpages et de forêts. «En s'impliquant avec des personnes de leur région, les usagers sont devenus plus respectueux des ressources naturelles, mais aussi plus solidaires dans leur gestion, note Gaëtan Morard. En cas de litige, les règlements internes ont toujours prévu des sanctions, ce qui fait que tout le monde jouait généralement le jeu.» La sentence pouvait en effet être conséquente: au Moyen-Âge, un voleur d'eau risquait ainsi de se faire couper une main.

Depuis, les pénalités se sont assouplies, mais les consortages, avec leurs droits et leurs devoirs, ne font pas partie du folklore pour autant. Tous disposent encore d'une identité juridique valable. «En impliquant les acteurs, on a pu limiter les conflits. Ces cent dernières années, il n'y a pas eu de bagarres autour de l'or bleu, ce qui est exceptionnel au vu des enjeux liés à cette ressource. Et il serait certainement sage de s'en inspirer pour faire face aux prochains changements climatiques», ajoute Gaëtan Morard. Pour lui, que des citoyens s'organisent aujourd'hui sur ce modèle pour gérer le remplissage des piscines ou l'arrosage du gazon, à tour de rôle en fonction de l'eau à disposition, aurait par exemple tout son sens.

De nouveaux acteurs

Ces systèmes occupent d'ailleurs encore une fonction importante en Valais. Ils ont permis aux citoyens de gagner du pouvoir. Ils n'ont ainsi pas hésité à négocier finement lorsque de nouveaux acteurs – touristiques comme les spas ou hydroélectriques comme les barrages – se sont adressés à eux pour bénéficier d'eau. Conscients de la valeur de leur alliance, les consorts ont posé leurs conditions avant de

ÉCRIN D'EXCEPTION

La Maison peinte abritant le Musée des bisses, construite entre 1618 et 1620 par les frères Pierre et Barthélémy Bonvin, est unique en Valais. «Elle tourne le dos à la chapelle de Botyre, ce qui montre bien le pouvoir de ses constructeurs, qui avaient choisi de se détourner de l'Église, commente Gaëtan Morard. Son architecture, son volume et les peintures qui la décorent indiquent qu'il s'agissait d'une maison de notables.» Pour marquer ses quatre siècles, la bâtisse aurait d'ailleurs dû être au centre d'une fête l'an dernier, repoussée en raison de la pandémie. Elle se déroulera finalement du 11 au 26 septembre, sous la forme d'un théâtre itinérant et de capsules vidéo.

+ D'INFOS <https://400ans.ch>

céder des droits d'eau à ces importants partenaires. «Lors de la création du barrage du Rawyl, la société Électricité de la Lienne a dû composer avec le consortage du bisse d'Ayent, rappelle Gaëtan Morard. Et elle lui paie encore l'eau qu'elle utilise. C'est une preuve que ce dernier a su en tirer avantage sur le long terme.»

Les enjeux actuels et futurs liés aux ressources naturelles ont ravivé l'attention pour ce mode de gouvernance, qui a toutefois évolué. Certains bisses sont désormais gérés par la bourgeoisie, d'autres par les communes, voire par l'État. Une chose est sûre cependant: plus personne n' imagine la disparition des bisses. Cela a failli arriver dans les années 1930, avant que les Valaisans se rendent compte de leur valeur patrimoniale et touristique.

CÉLINE DURUZ ■

+ D'INFOS L'exposition «Consortages: ensemble, quel avenir pour notre passé?» est visible jusqu'au 5 novembre 2022. www.bisses-valais.ch

CONSORTAGES RECONNUS PAR L'UNESCO

«Quand ils ont eu besoin d'eau, les propriétaires terriens se sont alliés. Cela démontre bien la force de caractère de nos ancêtres», commente Laurent Maret, chef de l'Office des améliorations structurelles au Service de l'agriculture du Valais. Aujourd'hui, l'État subventionne les bisses à vocation agricole et touristique, montrant ainsi son soutien à ce partage communautaire d'une ressource naturelle limitée, modèle pouvant faire référence en termes de gestion durable de l'eau. «Les cultures à flanc de coteau sont encore en grande partie alimentées de manière gravitaire par ces amenées d'eau à ciel ouvert, continue-t-il. Les bisses, qui ont façonné le paysage, font partie du patrimoine. Or leur restauration avec des matériaux locaux et des techniques traditionnelles est coûteuse, ce pourquoi la Confédération et le Canton participent aux travaux.» Cet héritage à vocation de plus en plus touristique pourrait même être reconnu à l'avenir au niveau mondial. L'intendance de ces bisses par les consortages a même été inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco par l'Office fédéral de la culture. Le Valais estime également, dans sa Fiche de coordination du plan directeur cantonal, qu'ils ont un potentiel particulier dans le cadre d'une gestion moderne de l'eau. Ces canaux, en irriguant les terrains sur leur parcours, servent à diminuer les risques d'incendie, mais aussi à réduire et évacuer les eaux superficielles des coteaux.